



CONSERVATOIRE RÉGIONAL DES RIVES  
DE LA LOIRE ET DE SES AFFLUENTS



# Rapport d'activité Assemblée Générale 2009 2 février 2010



# SOMMAIRE

<b>Rapport d'activité</b> .....	<b>2</b>
Bilan des actions biodiversité .....	5
Chiroptères .....	5
Bocage.....	6
Le CORELA, Chef de file biodiversité Loire.....	8
Partenaire du Conseil général de Maine et Loire.....	8
Bilan des actions « Sites témoins » .....	9
Système d'Information Géographique et base de données .....	12
Natura 2000 « Vallée de la Loire entre Nantes et les Ponts-de-Cé » .....	13
Communication, Sensibilisation.....	13
Programme d'études .....	15
Suivi et élaboration des contrats Natura 2000 .....	17
Assistance technique et administrative pour l'Etat.....	19
Restauration des annexes de la Loire estuarienne amont de Nantes à Montsoreau .....	21
Rappels et contexte du projet de CRE et engagement du CORELA.....	21
Animation générale du CRE – 2009 .....	22
Communication .....	25
Patrimoine.....	26
Les repères de crues.....	26
Cales et quais .....	27
Information et sensibilisation .....	28
Les Journées de Rencontres et les Cahiers du Conservatoire .....	28
Les Ateliers Loire et Biodiversité .....	30
Plaquette de communication du Conservatoire .....	31
Bilan Site Internet.....	32
<b>Annexes</b> .....	<b>33</b>
Revue de presse.....	34
Contrat de restauration des annexes de la Loire .....	35
12 <sup>ème</sup> Journée de Rencontres.....	42



# ***Rapport d'activité***



# BILAN DES ACTIONS BIODIVERSITE

## Chiroptères

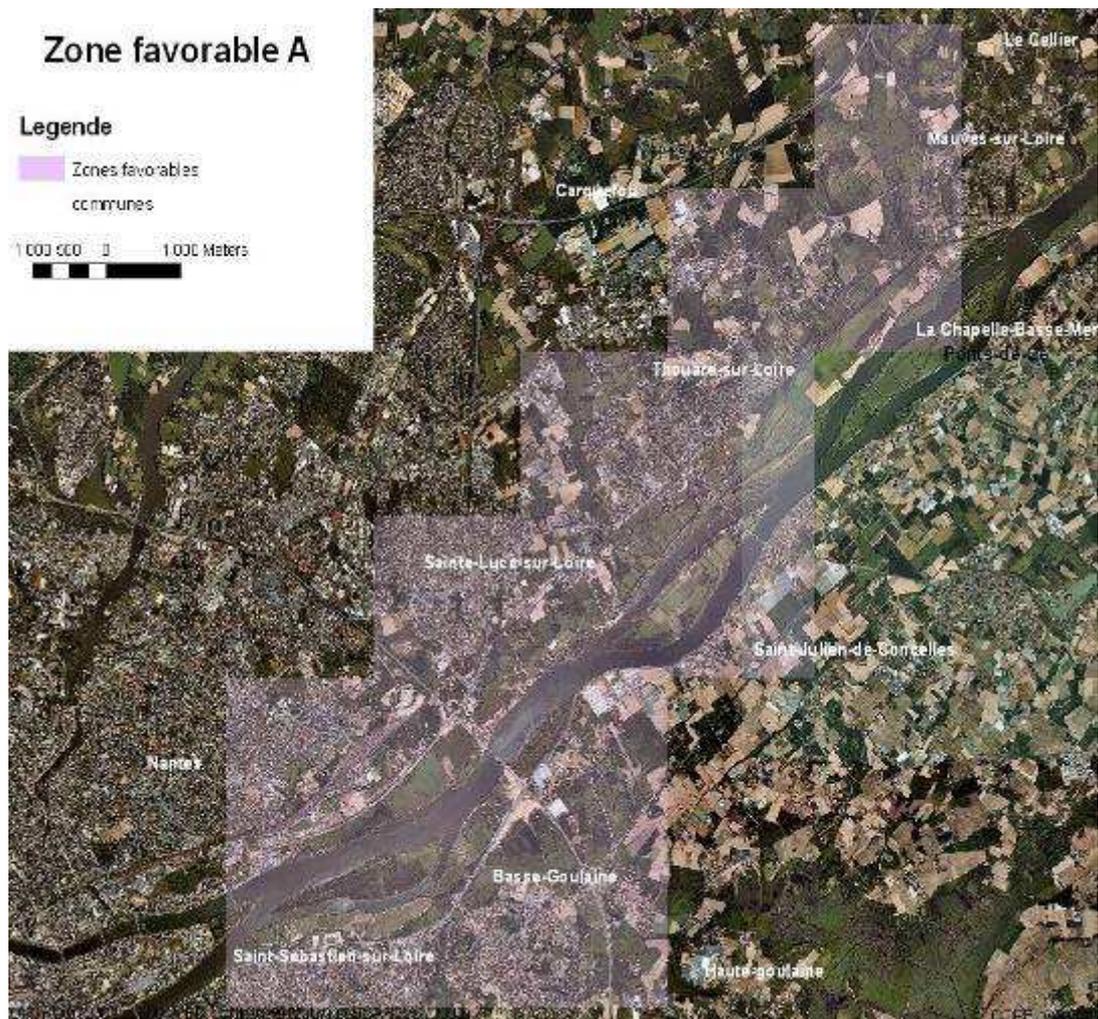
### Evaluation des zones favorables à l'accueil de colonies de reproduction sur la Vallée de la Loire

#### Objectifs

L'action avait pour objectif de déterminer les zones potentiellement favorables à l'installation de colonies de chiroptères sur le territoire du site Natura 2000 « Vallée de la Loire entre Nantes et les Ponts de Cé » afin d'établir un programme pluriannuel de prospection de terrain visant à la localisation de colonies de reproduction.

#### Actions 2009

Le travail d'analyses SIG mené a permis la localisation de 4 zones potentiellement favorables qui devront être prospectées dans les années à venir.



En parallèle au travail de définition des secteurs prioritaires les prospections ont été engagées. Dans l'attente des résultats des analyses SIG, les prospections sont concentrées sur les bâtiments communaux des communes proches de sites d'hivernage connus et sur les habitations privées ayant fait l'objet de réponses à la campagne d'enquête et d'appel à participation. Quand cela était possible, des campagnes de porte-à-porte ont été menées.

Ainsi, neuf communes ont été prospectées cette année, aboutissant à la découverte de plusieurs colonies de Pipistrelles, Sérotines communes et une colonie de Petits Rhinolophes (espèce annexe II de la Directive Habitats Faune Flore).

## **Partenaires**

Les actions sont menées en concertation avec la LPO, animateur du Plan régional de restauration des chiroptères, le Groupe Chiroptères Pays de la Loire, le PNR Loire Anjou Touraine et le CPIE Loire et Mauges

## **Perspectives 2010**

L'année 2010 sera consacrée à la prospection des bâtiments communaux des zones identifiées comme prioritaires (12 communes concernées) et à la visite des particuliers ayant répondu à la campagne d'enquête. Des campagnes de porte-à-porte seront aussi engagées.

# **Bocage**

## **Objectifs**

La préservation d'un maillage bocagé de qualité dans la Vallée de la Loire est un enjeu majeur pour la conservation de la biodiversité. Des mesures incitatives allant dans ce sens existent dans le cadre de Natura 2000.

En parallèle, une réelle valorisation économique de cette ressource renouvelable est de plus en plus sollicitée par les collectivités, plus particulièrement dans le cadre du développement de la filière bois-énergie.

Afin que cette hausse de la demande de bois issu du bocage et des haies ne se fasse pas au détriment de la qualité écologique du bocage, le CORELA souhaite disposer d'un état des lieux de la ressource dans la vallée.

## **Actions 2009**

La première étape menant à la mise en place de cet état des lieux, a consisté à disposer d'une vision précise de l'évolution récente du linéaire de bocage en vallée de la Loire.

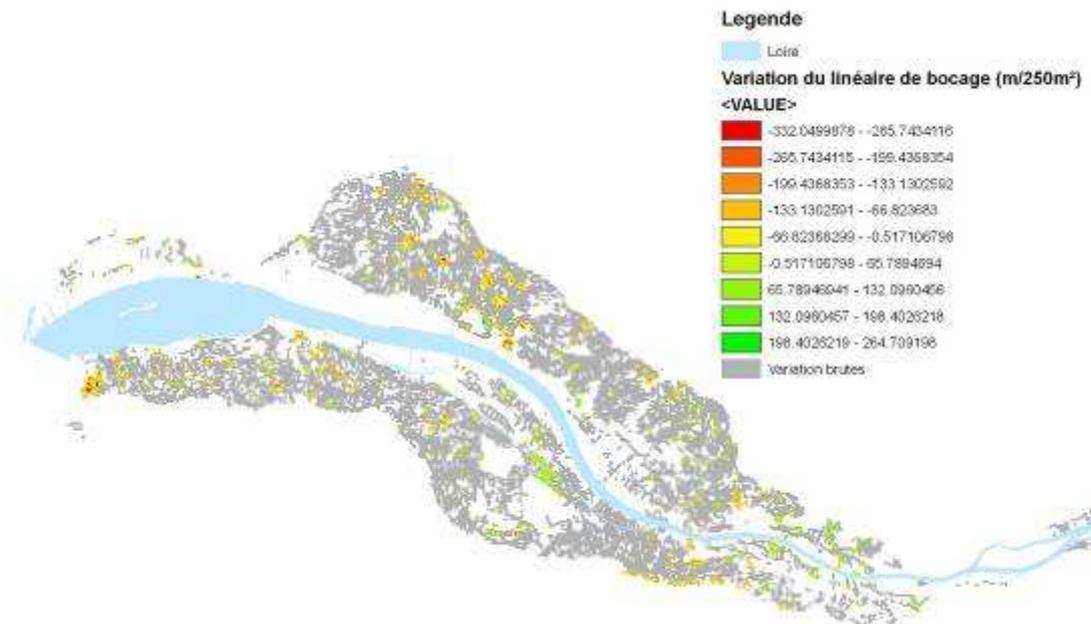
Pour cela une analyse par SIG a été menée à partir des données acquises en 2008 et a permis d'étudier l'évolution du bocage entre 1999 et 2007.

Cette étude a mis en avant une situation qui, vue sur l'ensemble de la vallée, pourrait être considérée comme relativement satisfaisante. La vallée comporte en effet 3 300 km de bocage et en 8 ans seul 1,5% (49,2 km) du linéaire a disparu.



Cependant, le bilan est géographiquement contrasté puisque l'essentiel des pertes a eu lieu entre Saint-Nazaire et Nantes (44,6 km) et n'est pas, comme c'est le cas entre Nantes et Montsoreau, compensé par les plantations (73 km arrachés pour 28,4 km plantés).

Un quart des destructions de bocage a eu lieu lors d'un changement d'occupation du sol.



Le lien entre système prairial et bocagé apparaît de plus comme essentiel. En effet, 21% des pertes de bocage ont lieu lors de la conversion de prairies et 90% des plantations ont lieu en bordure ou dans des parcelles en prairies.

Ces constats s'accompagnent, pour l'estuaire, d'une préoccupante tendance au développement des grandes cultures et à artificialisation au détriment des prairies.

## Partenaires

Fédération régionale des chasseurs Pays de la Loire.

## Perspectives 2010

Le protocole qui sera mis en œuvre pour estimer la ressource en bois s'appuie, en pratique, sur les orthophotos IGN. Cela implique donc de disposer des dernières versions de la base de données Ortho qui seront prochainement disponibles (le département 49 a été couvert en 2008 et le 44 le sera en 2010). Le CORELA pourra donc poursuivre cette action dès que Géopal sera en mesure de lui fournir ces données.

## **Le CORELA, Chef de file biodiversité Loire**

### Actions 2009

Lors de la conférence régionale pour la biodiversité du 13 janvier, le CORELA a participé à la présentation de la Stratégie Régionale pour la Biodiversité, notamment l'enjeu 3 « Sensibiliser le public et former les acteurs ».

Une synthèse de l'état des lieux réalisé sur la Loire ainsi que la méthodologie employée pour aboutir à la définition des enjeux, objectifs et actions opérationnelles a été présentée au groupe « espèces » du CSRPN, le 13 février.

De plus, Le CORELA a entamé, en compagnie des autres chefs de file, une réflexion sur les modalités de la mise en œuvre effective de la stratégie régionale lors d'une réunion du groupe des chefs de file, le 25 février. Il a ensuite donné un contenu et rédigé les propositions d'actions pour l'année suivante et les trois années à venir.

Au sein du groupe des chefs de file, le CORELA a participé à la préparation et la réalisation de la Conférence des PNR organisée par le Conseil régional et qui portait sur la « Trame verte et bleue ».

Il a par ailleurs participé au lancement du groupe de travail thématique sur la biodiversité visant à établir le cahier des charges pour la numérisation de couches d'informations géographiques destinées à GEOPAL.

### Perspectives 2010

Travailler avec les acteurs concernés autour de la Loire sur la trame verte et bleue ainsi que sur les réserves naturelles régionales.

Compléter les recueils d'inventaire d'espèces floristiques et faunistiques par les données recueillies en 2009, soit à travers les opérations Sites témoins, restauration de boires...et inscrire les nouvelles données 2010.

Concrétiser une convention d'échanges avec le CPIE.

## **Partenaire du Conseil général de Maine et Loire**

Le Conseil général de Maine et Loire a réuni un groupe de travail, dont fait partie le CORELA, pour l'aider dans la mise en place de sa politique d'application de la Taxe Départementale des Espaces Naturels Sensibles. La Loire est retenue dans son ensemble comme site majeur au titre des espèces et des espaces sensibles : les actions seront précisées au sein du comité technique Loire développement durable.

# BILAN DES ACTIONS « SITES TEMOINS »

## Objectifs

Le projet vise à étudier la biodiversité de la mosaïque de milieux ligériens sous l'angle des fonctionnalités (essentiellement d'habitat et trophiques), et pour cela, à développer une méthodologie transposable.

L'étude porte sur plusieurs compartiments biotiques aux caractéristiques différentes (flore, avifaune, amphibiens, araignées, coléoptères carabiques, orthoptères, odonates et mollusques aquatiques) et abiotiques (sol) qui sont étudiés simultanément et au même endroit. Le travail fait intervenir des universitaires/spécialistes de chacun d'eux afin de mettre en œuvre une approche intégrée. Pour la réalisation des relevés de terrain, des naturalistes sont associés aux universitaires.

La sélection des zones à étudier a été réalisée par un collège d'acteurs locaux et de partenaires du CORELA avec pour objectif la définition de zones caractéristiques des différentes mosaïques de milieux présents sur la vallée. A l'intérieur de ces grandes enveloppes plusieurs ensembles représentatifs de la zone seront étudiés.

Les résultats seront partagés avec les collectivités, les organismes professionnels...

## Actions 2009

Le début de l'année a été consacré au recueil (cf bases de données) et l'analyse de données anciennes en collaboration avec l'université de Rennes 1. Les analyses menées feront l'objet d'une communication au « 19th workshop of the European Vegetation Survey » qui se tiendra à Pecs (Hongrie) en 2010. Ces analyses ont permis la définition d'un plan d'échantillonnage des sites retenus en 2008.

Les relevés de terrain ont été réalisés à partir de mai sur 2 sites tests :



La Grand Prée de Rochefort et Prairie Bruneau.

Les premiers résultats montrent déjà des perspectives très intéressantes notamment concernant la structure de la végétation, les invertébrés et l'avifaune.

Ainsi des différences de structures entre parcelles (y compris gérées avec les mêmes pratiques agricoles), au sein d'une même parcelle sans gradient d'humidité visible et au sein d'une même association, ont été mises en évidence sur la Grand Prée de Rochefort.

Concernant les invertébrés, le faible nombre d'espèces parmi les prédateurs du compartiment litier indique un faible recyclage local de la matière organique. Par ailleurs la grande proportion d'espèces aéronautes, ubiquistes, indique la présence de processus de re-colonisation à partir des biotopes adjacents.

L'étude de l'avifaune a mis en lumière un lien avec la structure de végétation et la faiblesse des effectifs d'oiseaux prairiaux sur la vallée de la Loire.

Amphibiens et mollusques aquatiques ont démontré une bonne diversité sur les sites mais des résultats surprenants (absence quasi totale de mollusque sur une mare qui aurait dû en contenir, très forte densité sur certaines zones) démontrent la nécessité pour 2010 de disposer de relevés sur la flore aquatique.

## Partenaires

Un groupe de scientifiques et d'experts des différents groupes visés a été constitué :

- ◆ Amphibiens : A. Pagano et Jean Secondi (Université d'Angers, Laboratoire Paysages et Biodiversité)
- ◆ Flore : A. Bonis, C. Figureau
- ◆ Flore prairiale : J. Fustec (ESA), C. Figureau, A. Bonis
- ◆ Avifaune: J. Secondi (Université d'Angers, Laboratoire Paysages et Biodiversité)
- ◆ Arachnides : A. Canard (Université de Rennes1, Laboratoire Biodiversité fonctionnelle et gestion des territoires)
- ◆ Insectes : Gretia
- ◆ Mollusques aquatiques : J-P. Cormier

Sont associés :

- ◆ Conservatoire Botanique National de Brest
- ◆ Conservatoire du Littoral et des Rivages Lacustres
- ◆ CPIE Loire et Mauges, CRPF, Fédération de Chasse Loire-Atlantique
- ◆ Fédération de Chasse Maine-et-Loire, Fédération de Pêche Loire-Atlantique
- ◆ Fédération de Pêche Maine-et-Loire
- ◆ Fédération Régionale de Chasse
- ◆ Forum des Marais Atlantiques
- ◆ GIP Loire Estuaire
- ◆ LPO Loire-Atlantique
- ◆ LPO Maine-et-Loire,
- ◆ Mission Bocage
- ◆ Muséum d'histoire naturelle Loire-Atlantique
- ◆ Muséum d'histoire naturelle Maine-et-Loire
- ◆ ONCFS
- ◆ ONF
- ◆ PNR Loire Anjou Touraine.

## Perspectives 2010

Les protocoles étant désormais au point, l'année 2010 sera consacrée à l'étude de 6 sites et aux enquêtes sur les pratiques agricoles.

Deux zones ont été sélectionnées sur le site de Drain Ancenis :

- ◆ La première est située en rive Nord de la Loire à l'Est du site. Il s'agit de la partie de l'île Mouchet. La zone comprend la partie « naturelle de l'île », à l'Ouest, qui se compose de prairies de fauche et d'un bocage très dense récemment réhabilités et de la zone « de loisirs » sur la partie Est qui présente, elle aussi, un bocage dense.
- ◆ La seconde zone est située en rive Sud. Elle se compose de prairies pâturées dans un bocage dense et bas destiné à l'engraissement des parcelles par alluvionnement. La zone d'étude comprend la boire de la Nigaudière.

Trois zones ont été sélectionnées sur le site « confluence Loire-Divatte ». Le site est en zone marnante et présente des caractéristiques particulières.

- ◆ La première zone se situe sur l'île Moron. Elle comprend une zone de prairie presque dénuée de bocage, une mare à l'ouest ainsi que la Boire d'Anjou, une partie de la Divatte et l'ancienne sablière de l'île.
- ◆ La seconde, se situe en rive Sud. Il s'agit d'une zone de sédimentation sur épis en phase de colonisation par la végétation. La zone est bordée de zones maraîchères.
- ◆ La troisième comporte les prairies au Sud ainsi que la boire de l'île Neuve.

Une zone a été sélectionnée sur le site Trotouin-Souzay. Elle comprend une partie du bras de Souzay, les grèves du bras, les dunes qui bordent le bras côté île et les prairies de l'île. Le site sera étudié en partenariat étroit avec le PNR Loire Anjou Touraine.

Cette année sera de plus consacrée à la réalisation d'enquêtes sur les pratiques des exploitants des parcelles étudiées.

La quantité de données ainsi accumulées permettra d'entamer la mise en relation des résultats obtenus entre compartiments, notamment les chaînes végétation > invertébrés > oiseaux et odonates <-> amphibiens.

A l'issue de cette année, une fois ces premiers résultats obtenus, une campagne de communication sera mise en place.

# SYSTEME D'INFORMATION GEOGRAPHIQUE ET BASE DE DONNEES

## Acquisition de données

Cette année, dans le cadre du projet « sites témoins », 15 200 données brutes correspondant à des relevés phytosociologiques réalisés entre 1995 et 2009 et disponibles au CORELA ont été numérisées et géolocalisées.

De plus le CORELA a adhéré à la plate-forme GEOPAL du Conseil régional qui lui permet de bénéficier de la mise à disposition de données géographiques.

Enfin, une convention d'échanges de données est en cours de réalisation entre le CPIE Loire et Mauges et le CORELA.

## Gestion des données

La gestion d'une telle quantité de données brutes a motivé la mise en place d'une base de données propulsée par le logiciel « Turboveg », référence européenne en la matière.

Par ailleurs, afin de gérer les données faune/flore recueillies dans le cadre des différents projets menés par le CORELA, une base de données ACCESS est en cours de mise en place.

Conformément aux directives européennes, l'intégralité du SIG du CORELA a été re-projetée dans le système de projection Lambert 93.

The screenshot displays the Turboveg software interface. The main window shows a table of relevés (surveys) with the following columns: Relevé number, Cover abundance scale, Country code, Biblio reference, Nr. relevé in table, Project code, Author code, Date (year/month/day), Syntaxon code, Relevé area (m2), and Altitude (m). The table contains 43 rows of data, with the first row highlighted in blue.

Relevé number	Cover abundance scale	Country code	Biblio reference	Nr. relevé in table	Project code	Author code	Date (year/month/day)	Syntaxon code	Relevé area (m2)	Altitude (m)
1	01	FR	000003	1		0002	2005/ /	3	100.00	
2	01	FR	000003	2		0002	2005/ /	3	100.00	
3	01	FR	000003	3		0002	2005/ /	1	50.00	
4	01	FR	000003	4		0002	2005/ /	1	100.00	
5	01	FR	000003	5		0002	2005/ /	1	40.00	
6	01	FR	000003	6		0002	2005/ /	1	50.00	
7	01	FR	000003	7		0002	2005/ /	1	40.00	
8	01	FR	000003	8		0002	2005/ /	1	60.00	
9	01	FR	000003	9		0002	2005/ /	1	70.00	
10	01	FR	000003	12		0002	2005/ /	1	100.00	
11	01	FR	000003	13		0002	2005/ /	1	50.00	
12	01	FR	000003	14		0002	2005/ /	1	80.00	
13	01	FR	000003	15		0002	2005/ /	1	50.00	
14	01	FR	000003	16		0002	2005/ /	3	30.00	
15	01	FR	000003	17		0002	2005/ /	1	50.00	
16	01	FR	000003	18		0002	2005/ /	1	30.00	
17	01	FR	000003	19		0002	2005/ /	3	40.00	
18	01	FR	000003	20		0002	2005/ /	3	100.00	
19	01	FR	000003	21		0002	2005/ /	3	80.00	
20	01	FR	000003	22		0002	2005/ /	2	75.00	
21	01	FR	000003	23		0002	2005/ /	1	75.00	
22	01	FR	000003	24		0002	2005/ /	3	100.00	
23	01	FR	000003	25		0002	2005/ /	3	50.00	
24	01	FR	000003	26		0002	2005/ /	3	50.00	
25	01	FR	000003	27		0002	2005/ /	3	50.00	
26	01	FR	000003	28		0002	2005/ /	3	100.00	
27	01	FR	000003	29		0002	2005/ /	3	100.00	
28	01	FR	000003	30		0002	2005/ /	3	100.00	
29	01	FR	000003	31		0002	2005/ /	3	70.00	
30	01	FR	000003	32		0002	2005/ /	3	50.00	
31	01	FR	000003	33		0002	2005/ /	3	50.00	
32	01	FR	000003	34		0002	2005/ /	2	50.00	
33	01	FR	000003	35		0002	2005/ /	2	60.00	
34	01	FR	000003	36		0002	2005/ /	3	20.00	
35	01	FR	000002	1		0003	2002/ /	4		0
36	01	FR	000002	2		0003	2002/ /	4		0
37	01	FR	000002	3		0003	2002/ /	4		0
38	01	FR	000002	5		0003	2002/ /	4		16
39	01	FR	000002	6		0003	2002/ /	5		16
40	01	FR	000002	13		0003	2002/ /	4		0
41	01	FR	000002	14		0003	2002/ /	4		15
42	01	FR	000002	15		0003	2002/ /	4		15
43	01	FR	000002	16		0003	2002/ /	4		15

The right-hand window shows a list of species for the selected relevé (5). The list includes species names and their cover abundance scale values.

Species	Cove	Layer
Leontodon autumnalis s. autumnalis	+	
Plantago lanceolata s. lanceolata	2	
Poa trivialis s. trivialis	2	
Ranunculus acris s. acris	2	
Lolium perenne	4	
Elytrigia repens s. repens	2	
Potentilla reptans	1	
Ranunculus repens	2	
Rumex crispus s. crispus	+	
Achillea ptarmica s. ptarmica v. vul	+	
Allopecurus pratensis s. pratensis	3	
Fritillaria meleagris s. meleagris	1	
Silene flos-cuculi s. flos-cuculi	1	
Senecio aquaticus	+	
Denanthia silaifolia	2	
Cirsium arvense v. arvense	+	
Taraxacum obovatum	+	
Convolvulus arvensis s. arvensis	+	
Agrostis stolonifera	1	
Symphitum officinale s. officinale	+	
Lotus pedunculatus	1	
Lotus corniculatus s. corniculatus	2	
Centaurea thullierii	1	
Lathyrus pratensis s. pratensis	1	
Vicia cracca s. cracca	+	



## Communication, Sensibilisation

### Outils d'information

#### Bilan 2009

##### ◆ Fiches Contrats Natura 2000

Deux fiches de synthèse expliquant les Contrats Natura 2000 locaux ont été réalisées. Elles viennent compléter les trois premières préparées en 2008. Celles-ci sont téléchargeables sur le site Internet du CORELA.

##### ◆ Fiches Espèces et Habitats

La conception de fiches espèce et habitat a été initiée pour les espèces et des habitats d'intérêt communautaire du site. La réalisation de ces documents fait suite à une demande exprimée par les agriculteurs.



Exemple de fiche contrat



Exemple de fiche espèce

##### ◆ Planches d'illustration

En complément, la conception de planches d'illustrations mettant en scène les caractéristiques des paysages ligériens, associées à la présence d'espèces et d'habitats d'intérêt communautaire, a été initiée. Les illustrations devraient être livrées par l'illustrateur courant 2010.

##### ◆ Site Internet

Le Conservatoire s'est proposé à l'ATEN pour participer au projet de pépinière de sites Web locaux, spécifiquement dédiés à un site Natura 2000. Cette initiative nous a permis de nous doter d'un site Internet spécifique au site Natura 2000, qui pourra héberger des informations plus complètes sur la démarche.

Ce site est consultable via <http://loire-nantes-pontsdece.n2000.fr/>

#### ◆ Articles divers

Une proposition d'article sur Natura 2000, initiée par le Syndicat Mixte du Bassin du Layon, nous a été transmise. Nous y avons collaboré afin d'en valider le contenu.

Enfin, nous avons été sollicités par Nantes Métropole pour participer à la réalisation d'un guide à l'attention des acteurs de l'aménagement et des gestionnaires sur l'Angélique des estuaires, espèce d'intérêt communautaire. Quelques conseils et modifications du contenu ont été proposés et pris en compte. Ce dernier est consultable à l'adresse :

<http://www.nantesmetropole.fr/html/biodiversite/doc/Guide%20de%20l%20angelique.pdf>

Note sur « Comment organiser une manifestation en bord de Loire de Nantes à Montsoreau ? ». Le projet réalisé par le groupe de travail « Les manifestations et les pratiques en bord de Loire » a été finalisé par la DREAL et envoyé pour consultation aux services concernés.

#### **Objectifs 2010**

- ◆ Les fiches actuelles présentant les contrats Natura 2000 seront actualisées et de nouvelles fiches seront réalisées pour les nouveaux contrats signés.
- ◆ Les fiches espèces et habitats du site Natura 2000 seront consultables sur le site Internet et diffusées auprès des agriculteurs ainsi que dans les bulletins municipaux.
- ◆ Les illustrations sur les Paysages et les espèces et habitats qu'ils abritent, seront intégrées dans les différents outils et documents de communication : site Internet, nouvelles fiches contrat, ...
- ◆ Le site Internet du site Natura 2000 sera actualisé et complété.
- ◆ En 2010 devrait intervenir la validation et la diffusion de la note sur les « Manifestations en bord de Loire ». Celle-ci sera mise en ligne sur le site Internet du CORELA ainsi que sur le site spécifique à Natura 2000.

### **Actions d'information et de conseils**

#### **Contact avec des communes pour la mise en place d'actions**

##### **Bilan 2009**

- ◆ En 2009, le Conservatoire a été contacté par la commune de Saint-Sébastien-sur-Loire dont les services techniques s'interrogeaient sur la gestion des îles Pinette et Forget. Les thématiques abordées étaient : gestion des arbres têtards, suivi de la végétation et entomofaune, érosion des berges, création de mares.
- ◆ La commune du Cellier a consulté le CORELA au sujet de l'île Neuve. En effet, la commune est récemment devenue propriétaires de 16 ha de l'île où est notamment localisée une ancienne ferme d'intérêt patrimonial. A sa demande des inventaires naturalistes ont été réalisés avec la contribution du CORELA
- ◆ La commune d'Ancenis nous a régulièrement sollicités au travers d'un groupe de travail pour élaborer une stratégie de restauration de l'île Delage. Il a été décidé de signer un contrat Natura 2000 pour la restauration de la ripisylve notamment, et d'engager d'autres financements pour la restauration des prairies de « l'île ».
- ◆ Des échanges et visites de terrain ont permis de relancer la concertation avec Nantes Métropole sur les dossiers relatifs aux sites de la petite Amazonie et des prairies de Mauves.

## Objectifs 2010

Continuer les échanges avec les communes et collectivités, notamment celles de Nantes Métropole, Ancenis, Rochefort-sur-Loire, ...

## Appui à la restauration et l'entretien des annexes hydrauliques Loire

### Bilan 2009

Le chargé de mission participe régulièrement aux discussions de ce programme et apporte un appui technique concernant les aspects relatifs à Natura 2000 (Habitats/espèces d'intérêt communautaire, fonctionnalités écologiques...). Des prospections de terrains ont été nécessaires pour identifier certains secteurs sensibles (pour la végétation et le castor notamment) où les données existantes étaient trop éparses.

### Objectif 2010

Dans le cadre de la démarche Natura 2000, les réflexions concernant les annexes hydrauliques Loire se poursuivront. De même, l'évaluation de dossiers de travaux liés au CRE ainsi que des suivis de terrain pourront être réalisés ponctuellement.

### Autres actions d'information et de conseils:

- ◆ Journées mondiales des zones humides organisées par les étudiants de l'université d'Angers
- ◆ Journées d'échanges techniques Natura 2000 organisées par l'ATEN sur la thématique des vallées alluviales, à Orléans
- ◆ Collaboration avec l'ESA d'Angers pour un module portant sur les techniques d'études écologiques en milieux naturels pour un futur contrat sur la commune des Ponts-de-Cé
- ◆ Journée de sensibilisation et d'information auprès d'une classe du Lycée Jules Rieffel
- ◆ Journée de sensibilisation avec l'ONCFS 44 sur la Loire.
- ◆ Contacts de propriétaires ou d'associations.

## Programme d'études

### Bilan 2009

### Actualisation des données du Document d'objectifs

Parmi les missions que nous nous sommes fixées en tant que structure animatrice, celle concernant l'actualisation des données relatives aux espèces et habitats d'intérêt communautaire nous semble être d'une grande importance. En effet, le DOCOB est vieillissant, nous sommes régulièrement consultés pour avis et nous ne disposons pas de données à jour.

Le chargé de mission a par conséquent mobilisé du temps pour construire une démarche d'actualisation des données, des cahiers des charges adaptés et contacter les personnes appropriées.

Par ailleurs, le chargé de mission a assisté le Conservatoire botanique dans son travail de re-description de l'habitat d'intérêt communautaire « Prairie maigre de fauche », en accompagnant les agents sur le terrain et fournissant les données nécessaires.

## Diagnostic et proposition de gestion du Val du Louet

Stage de 6 mois

Olivier NAVÉ – Ingénieur Ecole Nationale Supérieure d'Agronomie de Toulouse.

En 2006, un travail de synthèse a permis de décliner les richesses territoriales et enjeux du site Natura 2000. Parmi les sous secteurs identifiés, le Conservatoire souhaitait définir un plan de gestion pour celui qui concerne le val du Louet et plus particulièrement les parcelles communales. Il permettra notamment de poser les bases de la constitution d'un contrat Natura 2000 porté par la commune de Rochefort-sur-Loire, en partenariat avec des agriculteurs de la vallée.

## Prairies de la vallée de la Loire et Mesures agro-environnementales : Compatibilités des exigences biologiques des espèces et habitats avec les pratiques agricoles

Stage de 3 mois

Anne-Solange LADEVESE – Master 1 MPBE ANGERS.

Le Conservatoire souhaitait à travers cette étude, évaluer les différents dispositifs de contractualisation agri-environnementaux d'un point de vue quantitatif et qualitatif, et permettre ainsi d'apporter des éléments d'appréhension sur l'efficacité de ces mesures par rapport aux enjeux du territoire. Ce travail s'attache à faire la synthèse des dispositifs de MAE, à réaliser leur évaluation, mais aussi à mettre en évidence leurs adéquations avec les différents espèces et habitats concernés.

Une fiche de synthèse a été remise aux participants de la 12<sup>ème</sup> Journée de Rencontres du CORELA.

### Objectif 2010

#### Mise à jour du DOCOB.

Le DOCOB du site Natura 2000, validé en 2004, nécessite une remise à jour de certaines parties, notamment celle concernant les chiroptères (*cf. partie biodiversité*). Son actualisation ne se fera pas par révision complète pour le moment, mais par modifications ponctuelles qui devront être validées par le COPIL.

Des inventaires vont être initiés au cours de l'année 2010 pour actualiser et compléter les données relatives à certaines espèces d'intérêt communautaire pour lesquelles il n'existe pas de données disponibles auprès des structures partenaires locales.

#### Diagnostic socio-économique des exploitations agricoles du site Natura 2000

Stage de 6 mois.

L'étude sera menée en étroite collaboration avec les chambres d'agriculture (44 et 49) et le monde agricole en général. Elle s'attachera à faire le point sur les connaissances des exploitations agricoles du territoire, ainsi qu'à enquêter auprès des exploitants pour approfondir les connaissances sur leurs pratiques et le volet socio-économique de leur exploitation. Ce projet fait suite aux études antérieures sur les systèmes d'exploitation extensifs en zone inondable, réalisées par leur CORELA entre 1995 et 1998.

#### Mise en place d'une démarche d'information/sensibilisation en bord de Loire

2 CDD de 3 mois.

Ces deux CDD, menés en commun, permettront une opération test de sensibilisation de terrain. Le principe est d'informer et de sensibiliser les usagers du site directement sur le terrain en allant à leur rencontre. L'information transmise sera d'ordre réglementaire, biodiversité et Natura 2000.

# Suivi et élaboration des contrats Natura 2000

## Les contrats agricoles : Mesures agro-environnementales

### Bilan 2009

La structure animatrice est chargée de regarder la compatibilité des mesures demandées par les exploitants agricoles désirant contractualiser des MAET avec les préconisations du document d'objectifs. Comme chaque année, la contractualisation de mesures agri-environnementales a représenté une part importante du processus d'animation Natura 2000 sur le site, même si l'année 2009 ne fut pas une année de fort renouvellement. Le travail d'expertise réalisé par la structure animatrice, en collaboration avec les ADASEA et la LPO, a permis d'analyser une trentaine de dossiers avant leur dépôt en DDAF.

- ◆ Cela a nécessité trois réunions dans le département du Maine-et-Loire, qui se sont déroulées les 20, 23 et 24 mars, respectivement à Liré, Rochefort-sur-Loire et à Montjean-sur-Loire. Pour ces dossiers, des fiches d'expertise ont été remises aux demandeurs afin d'accompagner les dossiers pour leur instruction. Le chargé de mission a par ailleurs expertisé deux dossiers concernant des demandes de contrat pour l'ouverture de milieu. Ces expertises, plus poussées, ont demandé plusieurs visites sur le terrain.
- ◆ Dans le département de Loire-Atlantique, les réunions d'informations n'ont pas eu lieu, aucun renouvellement de contrat CAD n'étant prévu (décision commune de la DDEA et de la Chambre d'agriculture). Le Conservatoire s'est tenu à la disposition des agriculteurs pour répondre à leurs questions et les guider.

Nous avons également demandé officiellement, et de façon argumentée, aux services de la DRAF la possibilité de création d'une mesure spécifique « îles de Loire », structurée de manière similaire aux mesures « îles » qui existaient dans les précédents dispositifs. Nous sommes actuellement en attente de réponse.

Enfin, le Conservatoire a participé à la CDOA (Commission Départementale d'Orientation Agricole) du département du Maine-et-Loire qui a eu lieu le 16 juillet.



### Objectif 2010

Comme en 2009, le chargé de mission accompagnera les partenaires pour l'information et l'expertise liée à la mise en place des MAET. De plus un travail sur le terrain avec les agriculteurs pourra être effectué.

Mise en place de réunions d'information et de montages de dossiers dans les deux départements, autour de la mi-février.

Poursuite de la réflexion en partenariat avec ADASEA, ODASEA, Chambres d'agriculture 44 et 49, DDT 44 et 49, DRAF, DREAL, sur une mesure spécifique « île ».

Mise en place et animation d'un groupe de travail sur les problématiques agricoles de la vallée avec pour participants l'ADASEA, l'ODASEA, les chambres d'agriculture 44 et 49, les DDT 44 et 49, la DREAL, la DRAF.

## Contrats Natura 2000 :

### **Bilan 2009**

Le CORELA apporte son aide :

- ◆ aux différents bénéficiaires des contrats Natura 2000 pour tenir des cahiers d'interventions, pour recenser les différentes mesures engagées ainsi que pour la préparation des formulaires administratifs nécessaires à la mise en paiement des mesures.
- ◆ aux porteurs de projets pour monter leurs demandes de subventions auprès de la DREAL.

Un suivi de six contrats Natura 2000 est actuellement en cours sur les sites de Châteaupanne, Pont-Barré, île Coton, Buisson Cordez et 2 à l'île Mouchet. Une visite des parcelles engagées a été faite avec les porteurs de projets.



### **Objectif 2010**

Sept contrats Natura 2000 sont en cours d'élaboration et/ou de réflexion :

- ◆ Ile aux Moines à Ancenis : entretien du bocage et restauration de prairies
- ◆ Ile Delage à Ancenis : restauration et entretien des rives de l'île Delage
- ◆ Ponts-de-Cé : gestion de la ripisylve du bras de Saint Aubin et prairie des Verdières
- ◆ Chateaupanne à Montjean-sur-Loire : restauration et entretien des pelouses sèches calcaires
- ◆ Pont-Barré à Beaulieu-sur-Layon : gestion des coteaux et de la réserve naturelle régionale
- ◆ Ile Boire Rousse : action de restauration et de mise en défend de mares
- ◆ Rochefort-sur-Loire : gestion des parcelles communales.

## Autre intervention : Action Marsilée à quatre feuilles (espèce d'intérêt communautaire)

### **Bilan 2009**

Le chargé de mission s'est mobilisé pour améliorer la protection de la station de Marsilée sur la commune de la Varenne. Avec l'aide de l'exploitant, la plus grande partie de la vasque a été clôturée.



## **Objectif 2010**

Mise en défend d'une partie plus importante de la mare suite à l'extension de la Marsilée. Cette nouvelle clôture en 2010 nécessite du matériel pour un linéaire d'une trentaine de mètres supplémentaires. La pose se fera avec la participation de l'agriculteur.

## **Charte Natura 2000**

### **Bilan 2009**

Conformément à nos missions d'animation du site, nous avons élaboré un projet de charte qui a été validé par le comité de pilotage en décembre 2008. Un compte rendu détaillé de cette réunion relatant les discussions a été élaboré courant janvier 2009, puis diffusé à l'ensemble des membres du COPIL. Quelques modifications de formes du document ont été apportées en réponse à certaines remarques. Parallèlement, le chargé de mission a rédigé un article destiné à être diffusé dans les bulletins municipaux. De même, un article est en ligne sur le site Internet.

### **Objectif 2010**

Validation par arrêté préfectoral et mise en place de la charte Natura 2000. Suite à la validation de la charte par le COPIL (le 15 décembre 2008), cette dernière doit être approuvée par arrêté préfectoral pour pouvoir être diffusée et mise en œuvre sur le site.

## ***Assistance technique et administrative pour l'Etat***

## **Comité de pilotage (COPIL)**

### **Bilan 2009**

Depuis le 15 décembre 2008, date de réunion du dernier comité de pilotage validant le projet de charte Natura 2000, le COPIL ne s'est pas réuni.

### **Objectifs 2010**

En application de la loi relative au développement des territoires ruraux de 2005 (DTR), la présidence du COPIL et de la mission d'animation du site Natura 2000 devra être proposée aux collectivités concernées, à la suite d'une réunion d'information organisée par l'Etat. Si aucune collectivité ne souhaite assurer cette présidence, elle restera à l'Etat.

Une réunion annuelle devrait se tenir à la fin du premier trimestre 2010 pour effectuer un bilan de l'année 2009 et présenter les projets 2010. A cette occasion, il apparaît nécessaire de revoir la composition du COPIL pour tenir compte des changements intervenus au niveau des EPCI et des services administratifs.

## **Mise en place de suivis pour l'évaluation des mesures agro-environnementales**

### **Bilan 2009**

La DREAL Pays de la Loire et le Forum des Marais Atlantiques (FMA) nous ont sollicités pour tester et mettre en place des protocoles de suivis scientifiques pour l'évaluation de l'efficacité des mesures agro-environnementales sur le site Natura 2000. Nous avons donc pris du temps pour élaborer une démarche locale d'échantillonnage des parcelles à tester. Nous avons, par la suite, réalisé une quinzaine de relevés phytosociologiques, 4 relevés IPA et 13 relevés STOC-EPS pour la partie avifaune. Un rapport d'évaluation des protocoles proposés a été remis au FMA, complété des remarques et réflexions qui nous ont semblé judicieuses, pour faire évoluer la stratégie d'évaluation.

## **Objectif 2010**

Nous espérons qu'après cette première phase-test du projet, le CORELA pourra approfondir cette thématique.

## **Études d'incidence Natura 2000**

### **Bilan 2009**

Plusieurs bureaux d'études ont consulté le Conservatoire en tant que structure animatrice du site Natura 2000 :

- ◆ Phytolab pour un dossier concernant de futurs aménagements sur la commune d'Ancenis pour la modernisation du secteur à proximité de la gare et de la Loire,
- ◆ EGIS EAU pour deux dossiers : l'un concernant la réfection du pont d'Ancenis, l'autre concernant une demande loi sur l'eau pour la mise en place d'une passerelle piétonne en bordure de Loire.

Nous avons été également consultés par les services de l'Etat :

- ◆ La DDEA pour une demande d'autorisation de pompage d'eau en Loire à Montjean-sur-Loire (Entreprise Chauvin horticulture)
- ◆ La DREAL pour les réflexions concernant la pratique du jet ski en Loire. De même, nous avons proposé une extension du site en vue de se conformer au PDRH (concordance entre périmètre Natura 2000 et MAEt).

Enfin, nous avons été consultés par les Conseils Généraux de Loire-Atlantique et de Maine-et-Loire :

- ◆ Projet de franchissement d'Ancenis par une 2x2 voies.
- ◆ Elaboration du SCOT du Pays Loire Angers.

### **Objectif 2010**

Le chargé de mission répondra aux demandes d'information sur les démarches liées aux études d'incidence liées au site. Les projets en cours seront suivis.

## **Expertises sur le site Natura 2000**

### **Bilan 2009**

Le Conservatoire a été sollicité par :

- ◆ L'association des Rencontres du fleuve pour ses manifestations en bord de Loire
- ◆ L'association Ostinato (commune du Cellier) pour l'organisation d'un concert sur l'île Neuve
- ◆ VNF pour l'entretien du lit de la Loire. VNF a consulté régulièrement le chargé de mission pour les travaux d'entretien du lit de la Loire en 2009, mais également sur d'autres thématiques, notamment sur la possibilité de gestion de certains secteurs par des agriculteurs, sur les techniques d'intervention...

### **Objectif 2010**

Dans le but de formaliser les échanges de l'année 2009, le CORELA animera un groupe de travail sur les problématiques liées à l'entretien du lit mineur de la Loire, groupe qui réunira notamment VNF, la DREAL, le CORELA et le GIP Loire Estuaire.

# RESTAURATION DES ANNEXES DE LA LOIRE ESTUARIENNE AMONT DE NANTES A MONTSOREAU

Mission « Animation-pilotage du programme de restauration des annexes de la Loire estuarienne amont de Nantes à Montsoreau »

## Rappels et contexte du projet de CRE et engagement du CORELA

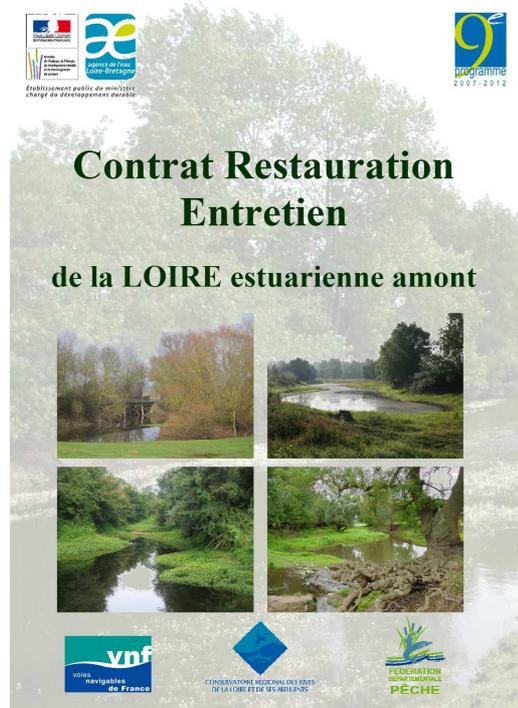
Les annexes hydrauliques de la Loire sont des dépendances de la Loire : bras secondaires, boires et basses vallées d'affluents. Dans la traversée des départements du Maine et Loire et de la Loire Atlantique, en amont de Nantes, nous dénombrons près de 150 annexes hydrauliques. Ce recensement coordonné par le groupe annexes hydrauliques des Pays de la Loire a couvert des milieux très divers (prairies humides, bras morts, boires) étroitement liés avec le niveau de la ligne d'eau de la Loire et révélé des besoins d'interventions pour la préservation et la reconquête de la qualité de l'eau et des milieux de différentes annexes. La restauration et l'entretien des annexes hydrauliques de la Loire est inscrite dans le Plan Loire Grandeur Nature III 2007-2013 et comprend les volets études, travaux de restauration-entretien et suivis.

Selon les orientations régionales du Plan Loire, un programme de restauration a été établi. Dans le cadre de son 9<sup>ème</sup> programme, l'Agence de l'eau intervient par la mise en place d'un Contrat Restauration Entretien sur le territoire allant de Montsoreau à Nantes.

Le 6 juillet 2009, le 1<sup>er</sup> Contrat Restauration Entretien de la Loire estuarienne amont était signé entre l'Agence de l'eau Loire Bretagne, le Conservatoire régional des rives de la Loire et de ses affluents, la Fédération de Pêche et de Préservation des Milieux Aquatiques de Maine-et-Loire et Voies Navigables de France.

Ce programme a été établi selon les orientations régionales du Plan Loire. Il cible des boires dont les fonctionnalités sont altérées et inclut également les travaux prioritaires de relèvement de la ligne d'eau du lit mineur de la Loire, en continuité des opérations expérimentales déjà engagées dans le Plan Loire précédent, avec un remodelage des épis qui favorisera une meilleure alimentation en eau des annexes hydrauliques.

Au total, 11 annexes de la Loire vont être restaurées et 10 maîtres d'ouvrage se sont unis pour la mise en œuvre de ce programme : le CORELA, la Fédération de Pêche du Maine-et-Loire, Voies Navigables de France ainsi que des collectivités territoriales : le SIVU Loire et Galerne, la Communauté de Communes Loire Layon, les communes du Marillais, de Drain, de St Florent-le-Vieil, de Varades



et des Ponts de Cé.

Le CORELA est chargé de piloter, d'animer et de coordonner l'ensemble de ce programme.

## Animation générale du CRE – 2009

Tout au long de l'année 2009, le CORELA s'est mobilisé pour l'élaboration puis la mise en œuvre du CRE annexes de la Loire estuarienne amont.

Le CORELA s'est engagé à :

- ◆ Assurer le pilotage du contrat, l'animation de la concertation et la coordination des différents partenaires en s'appuyant sur le comité de pilotage.
- ◆ Centraliser les demandes de subventions et transmettre les dossiers des pétitionnaires aux financeurs accompagnés de son avis technique
- ◆ Associer étroitement l'Agence au déroulement du contrat
- ◆ Centraliser les éléments nécessaires au suivi de chaque projet
- ◆ Assurer la mise en œuvre des indicateurs pour fournir un bilan annuel, un bilan à mi-parcours et une évaluation en fin de contrat pour juger de l'atteinte des résultats (PLGN, DCE, SDAGE)
- ◆ Accompagner les maîtres d'ouvrages dans leur relation avec les propriétaires riverains et les élus locaux.

Pour l'exécution de ces missions, le CORELA a procédé, en mai 2009, à l'embauche d'une technicienne-animatrice, Valérie DROUET, qui est chargé de :

- ◆ Inciter à la mise en œuvre des actions prévues au contrat et favoriser l'émergence de nouveaux projets de restauration.
- ◆ Assurer le suivi administratif et financier des actions en lien avec les partenaires
- ◆ Préparer d'éventuels avenants au contrat
- ◆ Préparer et animer les comités de pilotage et Conseils Techniques et Scientifiques
- ◆ Réaliser les bilans annuels, le bilan à mi-parcours, la mise en œuvre des indicateurs

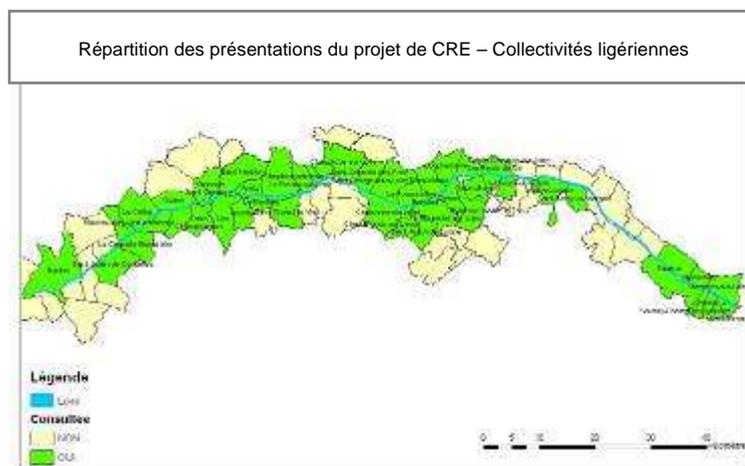
### Elaboration du contrat – mobilisation

En 2009, le Conservatoire a œuvré pour le montage du contrat et la mobilisation des acteurs (maîtres d'ouvrage et partenaires techniques).

### Animation – mobilisation préalable à l'engagement du programme

Le Conservatoire s'est attaché à partager ce projet avec les collectivités ligériennes. Au total, près de 40 rencontres ont été organisées.

Aujourd'hui, 13 communes et 6 EPCI sont signataires de la convention avec le CORELA.



## Partenariats

Le programme de restauration est conduit en lien avec les travaux et réflexions du Groupe Régional Annexes Hydrauliques, piloté par la DREAL. Ce groupe s'est réuni 3 fois en 2009 avec la participation du CORELA.

La mise en œuvre des restaurations bénéficie des réflexions de ce groupe, qui portent sur la réalisation d'une base de données et l'élaboration d'un outil de priorisation/évaluation. Ce groupe régional, élargi à d'autres experts, constitue le Conseil Technique et Scientifique chargé de suivre le programme de restauration maintenant engagé.

## Montage et signature du CRE

Le Conservatoire a assisté les services de l'Agence pour la rédaction du contrat et le 6 juillet 2009, à l'Hôtel de Ville de Chalonnes-sur-Loire, le Conservatoire Régional des Rives de la Loire et de ses Affluents a signé avec l'Agence de l'eau Loire Bretagne aux côtés de la Fédération de Pêche et de Préservation des Milieux Aquatiques de Maine-et-Loire et de Voies Navigables de France, le 1<sup>er</sup> contrat pour la Restauration et l'Entretien de la Loire Estuarienne Amont.



Cette rencontre a rassemblé près de 60 personnes. La presse a pu couvrir l'événement.

## Mise en œuvre du CRE – Etat d'avancement des actions

Depuis le 6 juillet, les opérations de restauration entretien ont pu s'engager. Le Conservatoire a accompagné l'avancement des actions.

**Pour le site de la boire Torse**, des échanges téléphoniques avec les responsables du SIVU Loire et Galerne ainsi que 8 rencontres, ont permis l'avancement du projet.

A ce jour, le dernier ouvrage (Pont Arthur) a été mis en place. Le règlement d'eau est en cours de finalisation. Le diagnostic pour l'entretien est réalisé. Un suivi biologique est programmé pour l'année 2010.

La concertation avec les propriétaires, les exploitants et les communes est envisagée afin de partager les principes de gestion en cohérence avec le projet de restauration entretien de la boire et de pérenniser l'action de restauration/entretien.

**Pour la boire de Bessé**, les travaux de restauration sont finalisés. Un incident dû au glissement d'un engin ayant déstabilisé une berge sur 2 à 3 m de largeur, une petite intervention aura lieu en 2010. Une intervention sur un petit foyer de jussie est aussi prévue. Une réunion publique sera organisée afin de partager les résultats de la restauration.

Une visite de terrain a été organisée le 6 août avec la Fédération de Pêche 49 et deux journées ont permis d'établir le bilan de la restauration (23 et 28 octobre).

**Pour la boire du Marillais**, les travaux de restauration seront finalisés dès retour des conditions climatiques favorables. Le suivi hydraulique et frayère est prévu pour l'année 2010.

Cinq visites de terrain avec la municipalité, le CPIE Loire et Mauges, l'entreprise et la Fédération de pêche 49 ont été réalisées. La restauration a nécessité la reprise d'une partie des travaux et devra être complétée d'actions communales sur la gestion des eaux pluviales.

**Pour la boire de Drain**, la seconde procédure loi sur l'eau a été suspendue, du fait d'un surdimensionnement de l'ouvrage envisagé. Une rencontre avec la municipalité de Drain, le 9 juin, divers contacts avec les services de la police de l'eau ont permis de donner un nouvel élan au projet. Un groupe de travail composé de la municipalité, de la SCI des boires de Drain, de l'AAPPMA les amis de la Rompure, de la Fédération de Pêche 49, de l'ONEMA, de la DREAL, de la DDEA a été constitué et s'est réuni le 23 septembre. Les principes de la restauration de la boire de Drain ont été rappelés et les caractéristiques de l'ouvrage à envisager ont été précisées et validées. Le CORELA reprend le dossier d'autorisation afin de relancer la procédure en tout début d'année 2010. Les travaux sont prévus pour septembre 2010. Les suivis nécessaires à l'évaluation de ce projet seront mis en place.

**Pour la boire Défendue**, les communes de St Florent-le-vieil et de Varades ont confié la maîtrise d'ouvrage du projet de restauration entretien à la Fédération de Pêche 44 (avec le partenariat de la Fédération de Pêche 49). 3 rencontres ont été organisées. Différents partenaires sont associés : les municipalités des deux communes, le SIVU Loire et Galerne, la COMPA, les Conseils Généraux, le Conseil Régional, l'agence de l'eau, la DREAL et les deux Fédérations de Pêche. Le diagnostic et les échanges avec les propriétaires/exploitants et le lancement des procédures d'autorisation d'occupation temporaire du domaine public fluvial, loi sur l'eau et archéologie seront engagés en 2010.

**Pour les boires du Passage et des Groseillers**, deux rencontres ont permis à la commune de St Rémy-la-Varenne de valider la maîtrise d'ouvrage Fédération de Pêche 49 (10 juin & conseil municipal 6 juillet). Le repérage terrain de la boire du Passage a été réalisé le 24 décembre et une 1ère rencontre du groupe de travail local « boire du Passage » est programmée pour le début d'année 2010.

**Pour la boire de la Ciretterie**, le diagnostic, réalisé cet été, a permis la définition d'actions de restauration. La concertation avec les propriétaires et exploitants est engagée. Le service « pathologie des ouvrages d'arts » du Conseil Général est associé afin de réduire l'impact d'un ouvrage de franchissements de la boire. Une première rencontre de concertation avec les exploitants agricoles de l'île a été organisée le 18 juin.

**Pour la boire de Gennes**, la restauration va être complétée par des actions d'entretien et un suivi de la restauration. Le dossier est en cours.

**Pour le Louet et ses zones humides**, la restauration de deux zones humides à enjeux piscicoles était initialement prévue. Aujourd'hui, c'est la restauration de l'ensemble du Louet qui va être proposée dans l'avenant au premier contrat (208 000 €). Le diagnostic et les préconisations ont été présentés en comité syndical le 23 novembre. (CORELA – Fédération de Pêche 49) et validés le 10 décembre. La DDEA, l'Agence de l'eau et la cellule ASTER du Conseil Général soutiennent cette démarche.

Le lancement du CRE a permis l'**émergence de nouvelles sollicitations**. Le CORELA veille à apporter une réponse à chaque demande et présentera ces nouveaux éléments au Conseil Technique et Scientifique du CRE ainsi qu'au Comité de pilotage du Contrat.

Ces sollicitations, ces projets émergents concernent :

- ◆ La commune du Cellier pour la boire du Cellier (appui au montage d'un dossier ENS)
- ◆ La commune de la Varenne et l'association des amis de la Queue de la Luce (rédaction et obtention d'une AOT pour une opération bénévole d'entretien et engagement des réflexions pour la prise en compte des boires d'Anjou, de St Nicolas, Chapoin, et de la Bridonnière et les liens possibles avec le CRE Divatte)
- ◆ La commune de Champtocé pour la boire de Champtocé
- ◆ La commune de St Mathurin sur Loire pour la boire du Rateau
- ◆ La commune de Juigné sur Loire pour ses boires
- ◆ La commune de Nantes pour la boire de Beaulieu
- ◆ La commune de Saint Sébastien sur Loire pour la boire du Boireau
- ◆ La Communauté d'Agglomération de Saumur pour ses boires, en lien avec leur projet de gestion de d'espaces naturels en prairie...
- ◆ Deux particuliers ont aussi contacté le Conseil Général et le CORELA.

Il reviendra au comité de pilotage d'arbitrer, avec l'Agence de l'eau, la prise en compte de projets nouveaux.

## **Communication**

Le programme d'actions concerne 10 maîtres d'ouvrage répartis sur le territoire de la vallée de la Loire entre Nantes et Montsoreau. Afin de fédérer tous ces projets et de permettre la mobilisation future du plus grand nombre d'acteurs compétents pour la restauration et l'entretien des annexes hydrauliques il semble pertinent d'envisager la mise en place d'outils et de supports de communication adaptés.

En 2009, le CORELA a principalement communiqué au sein des différentes rencontres avec les partenaires.

Un article a été intégré dans le site Internet du Conservatoire.

Le projet a aussi donné lieu à des articles dans la presse locale et dans les supports de communication de certains partenaires.

Des extraits de ces parutions sont présentés en annexe.

Ce volet sera développé à partir de 2010 avec :

- ◆ Articles dans les bulletins communaux, sites Internet...,
- ◆ Conférences de presse
- ◆ Réunions publiques

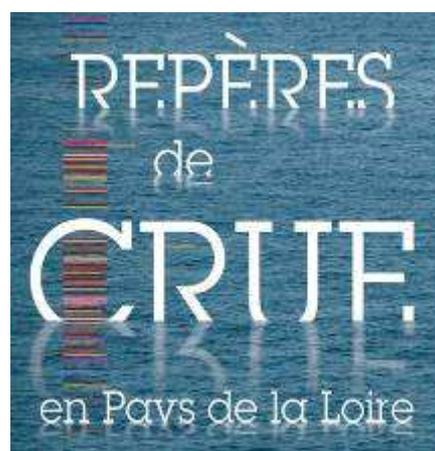
Une charte commune de communication pour l'ensemble des projets de restauration intégrés au CRE sera aussi proposée aux différents maîtres d'ouvrage.

# PATRIMOINE

## Les repères de crues

Le recensement des repères de crues existant sur les vallées de la Loire, de la Mayenne, de la Maine, de l'Oudon, de l'Huisne et de la Sarthe dans sa partie Maine-et-Loire, contribue à l'information et à la sensibilisation sur les risques liés aux inondations. Il permet d'entretenir la mémoire de ces phénomènes, de développer la culture du risque et permettra aux maires des communes concernées de répondre à leurs obligations (loi de juillet 2003).

De plus, l'installation de nouveaux repères de crues nécessite une connaissance des repères déjà existants.



Cet inventaire a permis d'établir leurs coordonnées géographiques, de noter leur typologie et leur état. Ces informations recueillies alimentent une base de données qui renseigne le SIG du Conservatoire. L'ensemble des documents réalisés est à disposition au CORELA et peut être transmis sur demande.

### Actions 2009

Ces actions portent sur l'inventaire et la cartographie proprement dite et sur l'information et la sensibilisation.

- ◆ Des corrections et compléments portant sur la cartographie ont été apportés.
- ◆ Des réunions d'information pour les communes concernées ont été programmées avec la présence des intercommunalités et de certains services intéressés (DDEA...) et en collaboration avec la DREAL pour présenter l'étude, faire une synthèse des informations collectées et pour discuter des projets que certaines communes pourraient développer sur ce thème.

Afin de donner une suite à cette étude plusieurs modes de diffusion de l'information et de sensibilisation ont été identifiés :

- ◆ Lors d'Ateliers : l'Atelier Loire et Biodiversité sur le secteur de la communauté de communes de Gennes et l'Atelier organisé pour les communes de Nantes Métropole et Loire Divatte
- ◆ Le site Internet <http://www.reperes-crues-loire.fr> permet un accès à la base de données Inventaire des Repères de crues.
- ◆ Les conseils aux communes qui nous sollicitent et qui souhaitent poser de nouveaux repères. Le CORELA leur soumet des informations et des données sur la mise en place de repères de crues (législation, subvention, programme existant...).

- ◆ Le CORELA a été sollicité par Estuarium qui accompagne les classes d'un collège sur le thème des crues de Loire et par les services des Archives Départementales (44)
- ◆ L'étude a été proposée aux concepteurs de la malle pédagogique sur la dynamique fluviale dans le cadre du Plan Loire.

### Perspectives 2010

- ◆ Les modalités d'interactions sur le site Internet <http://www.reperes-crues-loire.fr> seront définies durant l'année 2010 avec la DREAL (un retard ayant été pris avec la restructuration de la DIREN en DREAL)
- ◆ Mises à disposition des données pour les collectivités et autres...
- ◆ Conseils et avis techniques aux communes.

## **Cales et quais**

### Actions 2009

Depuis 1995 le CORELA apporte son soutien technique et administratif aux collectivités lors de la mise en place de projets de restauration et/ou d'entretien des cales et des quais.

En 2009, à la demande du Conseil général du Maine-et-Loire, le CORELA a répondu aux demandes d'expertises et de conseils techniques et à l'accompagnement de l'étude préalable.

### Perspectives 2010

Le CORELA continuera d'apporter au Conseil général de Maine et Loire ses avis techniques sur les dossiers de demandes de subventions.



Une réflexion sera engagée sur l'entretien « courant » de ces cales et quais, en lien avec la biodiversité et la qualité des milieux.

# INFORMATION ET SENSIBILISATION

## Les Journées de Rencontres et les Cahiers du Conservatoire

Les Journées de Rencontres sont un moyen mis en œuvre pour diffuser des informations portant sur le territoire de la vallée de la Loire mais également pour partager les connaissances et expériences des communes, associations, organismes professionnels, administrations et universités. Le nombre important des participants exprime bien l'intérêt porté à cette manifestation.

Depuis 1992, à l'issue des Journées de Rencontres qu'il organise, le Conservatoire régional des rives de la Loire et de ses affluents édite les actes intitulés « Cahier du Conservatoire ». Leur conception graphique et leur impression sont confiées à des prestataires extérieurs.



## Actions 2009

Elles ont concerné la préparation et la réalisation du 11<sup>ème</sup> Cahier du Conservatoire et la tenue de la 12<sup>ème</sup> Journée de Rencontres

- ◆ Le 11<sup>ème</sup> Cahier du Conservatoire « Biodiversité et vie des territoires » est une continuité à la 11<sup>ème</sup> Journée de Rencontres qui s'est tenue en 2007 sur le thème des berges de Loire. L'objectif était de partager des réflexions sur la biodiversité et les projets ruraux, urbains et culturels qui se réalisent. Cette réflexion sur ces thèmes s'appuyait sur plusieurs interventions et témoignages ainsi que sur des échanges entre les participants.
- ◆ Après corrections, mise en forme des textes, discussions et recherche des illustrations, un contact avec l'infographiste et l'imprimeur a été pris et la maquette a été réalisée.



La 12<sup>ème</sup> Journée de Rencontres dont le thème était "Prairies et Biodiversité" s'est tenue en septembre dernier dans la commune du Cellier.

Elle a été l'occasion, à partir de regards croisés, de discuter des intérêts que les prairies présentent en termes de biodiversité, d'économie et de pérennisation, avec en exemple la vallée de la Loire. Cette Journée s'est articulée autour de deux axes :

- ◆ Quelques connaissances sur les prairies : Les prairies ont été abordées sous plusieurs angles, leurs intérêts étant perçus différemment selon leurs usages. Quant aux espèces animales, le choix a été fait d'évoquer des espèces moins connues comme les vers de terre, les chauves-souris et les pollinisateurs.
- ◆ Les pratiques et mesures de gestion des prairies : Comment préserver les liens entre enjeux biologiques et économiques ? Différentes mesures et initiatives peuvent y contribuer, la table ronde a permis de présenter quelques exemples.



Elle s'est poursuivie et clôturée sur l'île Neuve, permettant des discussions sur le paysage, la faune et la flore de l'île.

Cette 12<sup>ème</sup> Journée a réuni près de 120 participants : des collectivités, des élus, des organismes professionnels, des agriculteurs, des associations, des universitaires, tout un public intéressé... et la presse a couvert l'événement. (Cf : articles en annexe).

## Perspectives 2010

- ◆ La relecture de la maquette du 11<sup>ème</sup> cahier et les dernières corrections sont prévues pour le mois de janvier.
- ◆ La publication du 11<sup>ème</sup> cahier et sa diffusion à l'ensemble des participants, aux adhérents ainsi qu'aux communes riveraines de la Loire et aux différents partenaires avec lesquels nous travaillons et qui apprécient ce document d'information et de sensibilisation, sont prévues pour ce premier trimestre.
- ◆ La préparation et la réalisation du 12<sup>ème</sup> Cahier du Conservatoire « Prairies et Biodiversité ».
- ◆ La 13<sup>ème</sup> Journée de Rencontres aura lieu à l'automne 2010 et portera sur l'ouverture au public des milieux naturels : Recherche des intervenants et participants aux tables rondes / Préparation de la communication et de la logistique autour et pour cette manifestation / Restitution et valorisation.

## Les Ateliers Loire et Biodiversité

Le Conservatoire s'est fixé pour mission d'informer et de sensibiliser les riverains, élus, associatifs et techniciens. Face au nombre grandissant des participants aux Journées de Rencontres et pour permettre des échanges de qualité, le CORELA propose les Ateliers Loire et Biodiversité qui sont des groupes de travail en comité plus réduit.

Ce programme des Ateliers permet de développer la culture environnementale auprès des communes et de sensibiliser les différents acteurs aux enjeux de la préservation de la biodiversité.

A l'écoute des communes le CORELA essaie d'apporter des réponses à leurs questions. Le principe reçoit un accueil favorable de la part des communes.

### Actions 2009

Les deux principales questions posées ont porté sur les thématiques : « Qui fait quoi ? » et le « Plan Loire ».

Les Ateliers Loire et Biodiversité par secteur géographique



Après la préparation des réponses à ces questions, des Ateliers seront organisés au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2010 pour présenter le « tableau des acteurs » et le Plan Loire.

Secteur	Communes	Missions des Ateliers Loire et Biodiversité									
		1. État des lieux	2. Diagnostic	3. Plan Loire	4. Biodiversité	5. Qualité de l'eau	6. Qualité des paysages	7. Qualité de l'air	8. Qualité du bruit	9. Qualité des sols	10. Qualité des infrastructures
CC Loire et Sillon	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
CU Nantes Métropole	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
COMPA	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
CC Loire Layon	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
CC de Gennes	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10

### Perspectives 2010

Organisation des Ateliers 2010 Loire et Biodiversité par secteur géographique (au 2<sup>nd</sup> semestre après l'été). Ils aborderont les réserves naturelles régionales, l'évolution de l'occupation du sol, ainsi que les autres préoccupations des communes riveraines en lien avec la Loire et la biodiversité. La restauration des levées pourra également être évoquée.

Organisation d'Ateliers pour les associations adhérentes (vers juin 2010).

## ***Plaquette de communication du Conservatoire***

Le Conservatoire a été créé pour participer à la préservation et la valorisation de l'espace ligérien de Montsoreau à l'Océan. Il s'est imposé comme l'un des acteurs privilégiés de la politique « environnement » des Pays de la Loire.

Les actions et les expériences nouvelles et accumulées du CORELA méritent d'être clairement et synthétiquement expliquées au public et aux partenaires.

Les fiches d'actions accompagnant la plaquette de présentation du CORELA seront des éléments nécessaires à la compréhension des grandes actions réalisées par le Conservatoire en faveur de l'environnement et de la biodiversité et du territoire ligérien.

### **Actions 2009**

Les données concernant les actions ont été préparées en interne et transmises au studio graphique. Un contact avec BubbleCom, le studio infographique choisi, a été pris et les documents concernant le CORELA et ses actions lui ont été remis.

Une première proposition de la part de BubbleCom nous a été présentée en fin d'année et d'autres sont en cours d'élaboration.

### **Perspectives 2010**

Edition et diffusion de cette plaquette.

# BILAN SITE INTERNET

## Mises à jour du site / administration

Durant l'année 2009, le site a été régulièrement mis à jour pour relayer les grands événements liés aux activités du CORELA : signature du CRE Loire amont, Journées de Rencontres... mais aussi comme instrument d'enquête pour la recherche de gîtes de reproduction de chauves-souris.

L'année 2009 a été marquée par la migration, durant le mois de juin, du site Internet chez un nouvel hébergeur (OVH) sur un serveur mutualisé sous système d'exploitation opensource. Cette migration a permis une économie substantielle puisque le coût de l'hébergement est réduit de 90% mais a nécessité des opérations de ré-écriture du code HTML du site qui n'a pas été disponible (ou partiellement) durant le mois de juin.

## Fréquentation

La migration du site, ne permet pas de disposer des données de fréquentation antérieures au 1<sup>er</sup> juillet 2009.

Du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre le site a accueilli 35 200 visiteurs contre 33 500 en 2008 sur la même période. On peut donc estimer que la fréquentation du site en 2009 a été stable ou en légère hausse par rapport à 2008.

## Téléchargements

Depuis juillet 2009 près de 12 000 téléchargements de documents ont été réalisés.

Ces téléchargements concernent les techniques de génie végétal, les plaquettes thématiques du type « Droit et devoir des riverains », « Restaurer sa maison en zone inondable »... la biodiversité et plus particulièrement les plantes envahissantes.

Les résultats sont donc sensiblement les mêmes qu'en 2008 et s'expliquent par le fait que peu de nouveaux documents ont été mis en ligne cette année.

## Perspectives 2010

Poursuivre la mise à jour régulière du site Internet et l'enrichissement des documents disponibles.

Étant donné la taille atteinte par le site, la migration du site sous CMS (Content Manager System) devra être réalisée. Ceci permettra en effet une administration considérablement simplifiée ne nécessitant pas de connaissances particulières en informatique. Cela aurait pour conséquence d'accroître encore le dynamisme du site puisque chaque salarié du CORELA serait en mesure de l'enrichir.

# ***Annexes***

# **REVUE DE PRESSE**

**Contrat de restauration des annexes de la Loire estuarienne amont de Nantes à Montsoreau**

**12<sup>ème</sup> Journée de Rencontres**

## Contrat de restauration des annexes de la Loire

### ► Paysage. Vaste projet de remodelage de la Loire amont



Marc Jacquet, délégué de Voles navigables de France, Noël Mathieu, directeur général de l'Agence de l'eau, Jean-Claude Hermet, sous-préfet de Saumur, Jean-Pierre Le Scornet, président du CORELA (photo) et Jean-Paul Soutif, président de la Fédération de pêche de Maine-et-Loire ont co-signé le CRE.

Le premier Contrat pour la restauration et l'entretien (CRE) de la Loire estuarienne amont a été signé en mairie de Chalonnes-sur-Loire. Relèvement de la ligne d'eau du fleuve, remodelage des épis et restauration de neuf boires seront menés de concert, à l'échelle de septembre 2009.

Cosigné par deux établissements publics de l'État - Voles navigables de France et Agence de l'eau - et deux associations - Fédération des pêcheurs de Maine-et-Loire et Conservatoire régional des rives de la Loire et de ses affluents (CORELA) - ce document matérialise une réflexion engagée il y a plus de dix ans par le ministère de l'Environnement, autour de la question : « Comment remonter la ligne d'eau de la Loire sans faire d'erreur ? », rappelle Noël Mathieu, directeur de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne. « Le paysage, emblématique

mais très fragile, de la Loire amont, qui traduit l'image de la Loire, est en effet malade », souligne Jean-Pierre Le Scornet, président du CORELA.

#### Un chantier de 5 millions d'euros

Discussions, travaux expérimentaux, « pour éviter les erreurs du passé », ajoute-t-il, ont ainsi précédé la mise en œuvre d'un programme d'opérations qui s'échelonnent sur cinq ans, en vue de remonter la ligne d'eau du lit mineur en amont de Nantes (d'abord par le remodelage expérimental d'épis sur 10 km, entre Chalonnes et Bouchemaine) et la restauration hydro-écologique de neuf boires et autres annexes hydrauliques, entre Drain et Le Thourel. Onze maîtres d'ouvrage, dont la Communauté de communes Loire-Layon, sont fédérés autour de ce vaste chantier d'un coût de 5 millions d'euros.

*Courrier de l'Ouest, le 21 juillet 2009*

# La Loire va se refaire une beauté

Grand France - Days de la Loire (10 pages 2010)  
M 17/20 page 5

Prévu sur cinq ans, un vaste chantier de restauration des boires démarre entre Nantes et Montsoreau. Ces annexes hydrauliques du fleuve sont riches pour leur faune et leur flore.

## Questions-réponses

### Les boires, c'est quoi ?

Le terme est utilisé pour la Loire. Il désigne les bras secondaires, les bras morts, les marais et autres prairies inondables ponctuant le cours du fleuve. Appelées plus globalement annexes hydrauliques, ces boires contribuent largement à la richesse écologique du fleuve. On en recense 150 entre Nantes et Montsoreau. Elles abritent une flore d'une grande diversité et constituent des sites de reproduction indispensables pour certaines espèces animales.

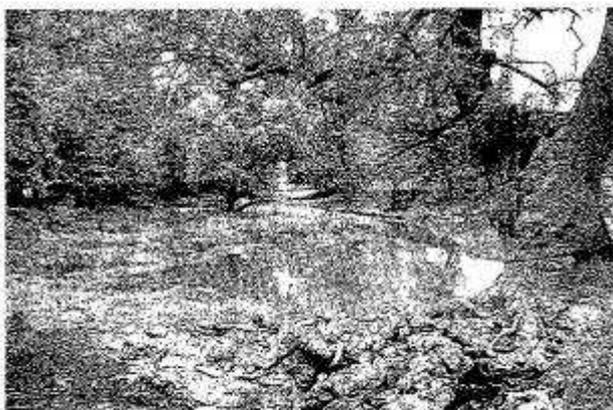
### Pourquoi faut-il les restaurer ?

En raison de l'enfoncement du lit de la Loire, et donc de l'abaissement de la ligne d'eau, les boires se retrouvent

déconnectées du fleuve. Elles s'assèchent durant des périodes de plus en plus longues et finissent par s'ensabler, mettant ainsi en péril le milieu écologique. C'est alors l'ensemble environnemental de la Loire qui s'appauvrit dans le même temps.

### Quelles sont les solutions ?

Le 1<sup>er</sup> contrat « Restauration entretien de la Loire estuarienne amont » vient d'être signé. Piloté par le Conservatoire régional des rives de la Loire et de ses affluents, le programme s'étend sur cinq ans. Il prévoit, d'une part la restauration et l'entretien de onze boires et annexes hydrauliques identifiées comme prioritaires ; d'autre part, la poursuite des travaux de relèvement du lit mineur du fleuve par remodelage des épis. Montant total de l'opération : 5,7 millions d'euros.



Pour sauver les boires et préserver le milieu écologique, des travaux vont être engagés pour faciliter leur alimentation en eau du fleuve.

■ ORLÉANS MET EN EAU

**SA STATION DE LA SOURCE**

Après l'entrée en service de la station de la Chapelle Saint-Mesmin il y a 15 ans (350 000 équivalents habitants-eh), l'état des lieux du bassin Loire-Bretagne a conclu à la nécessité d'un programme complémentaire pour limiter la pollution rejetée dans la Loire, le Loiret et ses affluents.

Le contrat signé en 2005 entre l'agence de l'eau et la communauté d'agglomération Orléans-Val de Loire a prévu la reconstruction des stations de l'île Arrault (95 000 eh) et de la Source (90 000 eh), la suppression de la station de Saint-Cyr en Val raccordée à celle de la Source, et la limitation des déversements de temps de pluie en rive droite de la Loire. Les travaux s'élèvent à 58 millions d'euros et bénéficient de près de 20 millions d'euros d'aides de l'agence de l'eau.

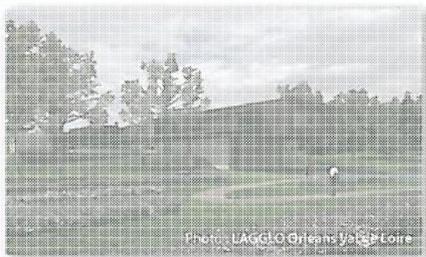


Photo: L'AGGLO Orléans-Val de Loire

Le 26 juin, la nouvelle station de la Source a été mise en eau. Avec la reconstruction de l'île Arrault qui démarre, tous les projets structurants du contrat sont engagés et une étape importante devrait être franchie vers l'atteinte du bon état de la Loire et du Loiret.

■ PRÉSERVER LES ZONES HUMIDES

**DES TÊTES DE BASSIN VERSANT**

Les zones humides des hauts bassins sont des milieux riches pour la biodiversité, ils jouent un rôle essentiel dans la continuité écologique des corridors et pour la préservation d'une ressource en eau de qualité. Mais leur devenir est préoccupant et les partenaires publics s'interrogent sur les actions à engager. Dans ce contexte, la plate-forme « eau, espaces, espèces » du Plan Loire promeut la préservation des têtes de bassin, avec le soutien de l'Europe (Programme opérationnel plurirégional FEDER Loire).

Organisé par l'agence de l'eau et la Fédération des conservatoires d'espaces naturels, le séminaire des 10 et 11 juin 2009 à Nedde, sur le plateau de Millevaches, a réuni 90 acteurs. Il a fait ressortir les problématiques à prendre en compte et proposé des priorités pour un développement durable de ces territoires, conciliant des conditions de vie pérennes pour leurs habitants avec la préservation des milieux naturels aquatiques. Ils ont échangé leurs expériences et démontré que la solidarité amont/aval avait toute son importance dans les choix stratégiques, et que la coordination entre les différents acteurs était essentielle pour aller au-delà des premiers résultats acquis.

■ LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

Depuis la loi Oudin de 2005 les agences de l'eau peuvent aider, jusqu'à 1 % de leur budget, des collectivités ou organisations non gouvernementales oeuvrant dans la coopération de solidarité dans le domaine de l'eau. L'agence de l'eau Loire-Bretagne a depuis engagé plus de 3 millions d'euros et financé 66 projets, essentiellement pour l'alimentation en eau (40 projets) et l'assainissement des populations défavorisées du Sud (Afrique, Asie du Sud-Est et zone Caraïbes). 50 projets sont situés en Afrique de l'Ouest et francophone, avec deux pays phares : le Burkina Faso et Madagascar. Ces projets doivent permettre à plus de 300 000 personnes de disposer d'une eau saine et suffisante. En coordination avec les autres agences, Loire-Bretagne assure une fois par an une mission d'évaluation des projets aidés ; la dernière mission effectuée au Burkina et au Mali a confirmé l'efficacité et la pérennisation de six projets financés par les agences de l'eau.

■ LE CONTRAT « ANNEXES HYDRAULIQUES

**DE LA LOIRE ESTUARIENNE AMONT »**

Sous l'égide du Plan Loire, le contrat restauration entretien de la Loire estuarienne - de l'amont de Nantes jusqu'à Saumur - a été signé le 6 juillet, à Chalonnes-sur-Loire. 11 boires prioritaires ont été identifiées sur les 150 annexes répertoriées sur ce tronçon de fleuve et un calendrier prévisionnel des interventions a été défini en lien avec les travaux de relèvement de la ligne d'eau à l'étiage réalisés par Voies Navigables de France.

Ce contrat, d'un coût total de 5 684 203 €, formalise le rôle de pilote du Conservatoire régional des Rives de la Loire et de ses affluents, la maîtrise d'ouvrage de la Fédération de pêche du Maine-et-Loire et de VNF, et le partenariat avec les collectivités riveraines. La continuité amont/aval est assurée : en aval, la problématique estuaire est pilotée par le GIP Loire Estuaire et, en amont, un contrat de restauration des annexes dans le département d'Indre-et-Loire vient d'être approuvé.

■ LA RENCONTRE ANNUELLE

**DES ANIMATEURS DE SAGE**

70 personnes ont participé le 26 mai au Mans à la rencontre des animateurs de Sage en Loire-Bretagne. A l'ordre du jour, les objectifs fixés aux Sage par le futur Sdage dans les domaines de la continuité écologique, de l'espace de mobilité des cours d'eau, de la préservation des zones humides et des prélèvements d'eau. Isabelle Des Dorides, ancienne présidente de la commission locale de l'eau de la Sèvre Nantaise, est venue témoigner sur la façon d'entretenir la motivation des élus de la CLE tout au long des 3 à 5 années nécessaires à l'élaboration d'un Sage.

Deux visites de terrain ont complété les échanges, l'une sur un ouvrage hydroélectrique sur la Mayenne qui a été équipé d'une turbine ichtyologique améliorant le franchissement des poissons d'amont vers l'aval, la

seconde sur le moulin de Coupeau sur le Vicoin - première étape d'une opération visant à rétablir une continuité écologique totale sur l'ensemble du Vicoin, depuis ses sources jusqu'à sa confluence avec la Mayenne.

■ DEUX NOUVEAUX SAGE « CONFORMES »

**LOI SUR L'EAU ET FUTUR SDAGE**

**Ellé Isole Laïta**, cinquième Sage approuvé en Bretagne - Le préfet du Finistère a signé le 10 juillet à Quimper l'arrêté d'approbation au nom des trois départements concernés. Le comité de bassin avait émis un avis favorable le 4 décembre 2008. Suite à enquête publique, le Sage a fait l'objet de modifications mineures et la commission locale de l'eau l'a approuvé le 7 mai 2009. Conformément à la loi sur l'eau et les milieux aquatiques, le Sage comprend un Plan d'aménagement et de gestion durable et un règlement opposable au tiers. La gestion quantitative est l'enjeu majeur de ce Sage lancé en 2001 suite aux inondations qui ont frappé Quimper. Des débits caractéristiques et des procédures de gestion des étiages ont été négociés. Autre enjeu, l'amélioration de la qualité bactériologique de l'estuaire et de ses zones de production conchylicole et la préservation de la bonne qualité écologique des milieux aquatiques. Un syndicat mixte du bassin versant Ellé Isole Laïta va être créé pour piloter le Sage.

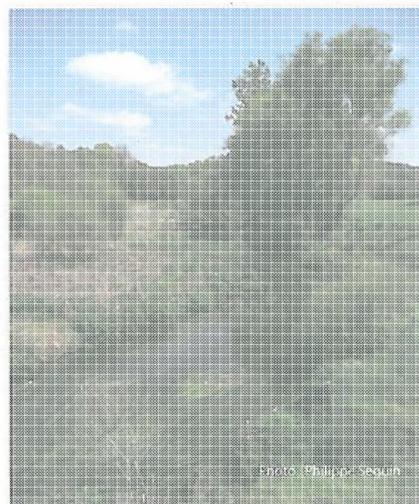


Photo: Philippe Sevan

**Et bientôt le Sage Muisne** (affluent de la Sarthe) - Il a été soumis à enquête publique après avoir reçu l'avis favorable du comité de bassin fin 2008 et la commission locale de l'eau l'a adopté à l'unanimité le 4 juin dernier. Il est en cours d'approbation par arrêté préfectoral. Lui aussi présente un plan d'aménagement et de gestion durable et un règlement et il prend en compte l'objectif d'atteinte de bon état des eaux et des milieux aquatiques d'ici 2015. La CLE a lancé dès le 8 juin un appel à projets sur les trois régions concernées (Pays de la Loire, Centre et Basse-Normandie) pour recenser l'ensemble des actions qui répondent aux objectifs de ce Sage et qui constitueront la base des contrats territoriaux à venir.

Plus d'infos sur [www.sagehuisne.org](http://www.sagehuisne.org)



Accueil > A la une > Projets ligériens > Signature du 1er Contrat Restauration Entretien de la Loire Estuarienne Amont

## Actualités du Val de Loire

### Annonces officielles

#### Projets ligériens

Nouveaux supports de communication pour le Val de Loire patrimoine mondial

Modification de la législation du patrimoine en ZPPAUP

L'entreprise de tableaux végétaux obtient un prix Talents 2009

Appel à projets de recherche 2009 de la plateforme RDI du Plan Loire

[Signature du 1er Contrat Restauration Entretien de la Loire Estuarienne Amont](#)

4ème édition du Festival de Loire

La déconstruction du barrage du Lac de Loire engagée

Retour sur les Rendez-vous du patrimoine mondial

Le patrimoine et les artistes : un répertoire des initiatives en région Centre

O'Fish parade : l'art contemporain dans le cadre du Festival de Loire

## Signature du 1er Contrat Restauration Entretien de la Loire Estuarienne Amont

**Le 6 juillet 2009, le Conservatoire Régional des Rives de la Loire et de ses Affluents (CORELA) a signé avec l'Agence de l'eau Loire Bretagne aux côtés de la Fédération de Pêche et de Préservation des Milieux Aquatiques de Maine-et-Loire et de Voies Navigables de France, le 1er contrat pour la restauration et l'entretien de la Loire estuarienne amont.**

Les quatre signataires s'engagent ainsi dans un programme d'actions sur 5 années, établi selon les orientations régionales du [Plan Loire](#), en vue du **relèvement de la ligne d'eau du lit mineur en amont de Nantes** et de la **restauration des boires et autres annexes hydrauliques** liées au fleuve, entre Nantes et Montsoreau.

Au total, **11 maîtres d'ouvrage sont fédérés** par ce contrat :

- le Conservatoire des Rives de la Loire,
- la Fédération de Pêche du Maine-et-Loire,
- Voies Navigables de France
- ainsi que des collectivités territoriales :
  - le SIVU Loire et Galerne,
  - les communes du Marillais, de Drain, de St Florent-le-Viel, de Varades, des Ponts de Cé
  - et la Communauté de Communes Loire Layon.

Information complémentaire :

[Le CORELA recrute son Chargé de Mission Natura 2000](#)



 Imprimer

 Envoyer à un(e) ami(e)

 S'abonner au flux RSS

 S'abonner à la Newsletter

### Sur le web

CORELA

# Les Nouvelles

## du bassin de la Loire

---

### - L'actualité en bref -

● La signature du 1<sup>er</sup> Contrat Restauration Entretien de la Loire entre Montsoreau et Nantes a été signé le 6 juillet dernier entre l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, le Conservatoire des Rives de la Loire et de ses affluents qui en assurera la coordination et le suivi, la Fédération de Pêche et de préservation des milieux aquatiques de Maine-et-Loire et Voies navigables de France pour ne citer que les principaux maîtres d'ouvrage. Ce contrat vise à entretenir ou restaurer onze boires ou bras morts ou annexes hydrauliques classées prioritaires pour leur protection, et à relever la ligne d'eau du lit mineur par remodelage des épis. Le budget prévisionnel abondé par la Région des Pays-de-la-Loire (22 %), le Département de Loire-Atlantique (4 %), le Département de Maine-et-Loire (3 %), l'Agence de l'eau (27 %) et les autres maîtres d'ouvrage (44 %) porte sur 5,68 M€ pour la période 2008-2013.

## La Varenne

### Valse de tracteurs pour recréer des boires



De ce travail renaîtra une boire...

Le 22 octobre, Valérie Drouet du conseil régional, avait rendez-vous sur les berges de la boire d'Anjou avec Daniel Pinnier, maire de La Varenne, et Henri Siloret, le président des Amis de la Queue de la Luce. Une demande d'entretien de la végétation dans le lit et sur les berges des boires d'Anjou et de Chapoin avait été faite, et le 8 octobre dernier, les Voies navigables de France (VNF) avaient autorisé la collectivité à entretenir et dévégétaliser le lit de la boire de Chapoin. Le travail sera entièrement réalisé par des bénévoles. Dès le 10 octobre, les bénévoles de l'association se sont mis au travail avec le soutien de la commune. Tous ces amoureux de la Loire sont arrivés avec leurs engins et leur matériel avec pour objectif de retrouver les paysages qui ont bercé leur enfance. Pour eux, l'important est que « l'eau puisse à nouveau faire son tra-

vail, et en fonction des marées répandre le sable ». Pour cela, il faut supprimer les pousses de saules et de peupliers qui forment des barrages naturels. Petit à petit, les boues se déposent, la végétation reprend ses droits et l'eau ne passe pratiquement plus. Par conséquent, il n'y a plus d'eau l'été. Il faut donc tout nettoyer pour que l'eau puisse circuler librement sans obstacle. « On veut que nos petits-enfants puissent, comme nous, aller à la pêche aux poissons-chats avant de se baigner dans une belle eau. On est sur un secteur Natura 2000 et notre travail s'inscrit dans la restauration des boires », explique Henri Siloret.

Le bois coupé est récupéré, pour brûler, par les bénévoles qui ont participé à ce travail de dévégétalisation. Les déchets, quant à eux, seront broyés et récupérés pour l'entretien des espaces verts de la commune.

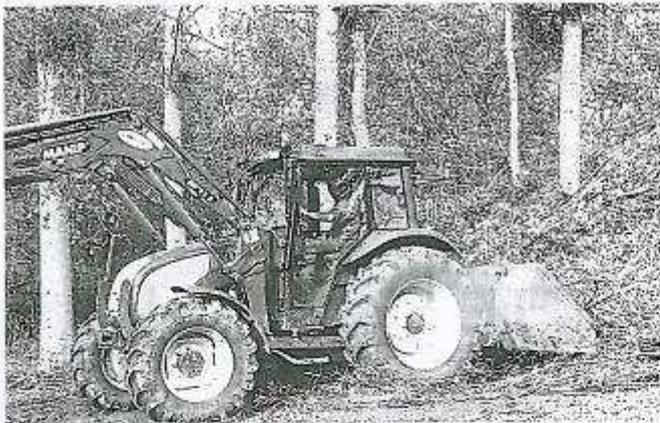
*L'Echo d'Ancenis, le 5 novembre 2009*

## La Varenne

# La boire renaît au son des tronçonneuses

Une demande d'entretien de la végétation dans le lit et sur les berges des boires d'Anjou et de Chapoin avait été faite. Et le 8 octobre, les Voies navigables de France ont autorisé la collectivité à entretenir et dévégétaliser le lit de la boire de Chapoin. Le travail sera entièrement réalisé par des bénévoles.

Jeudi 22 octobre, Valérie Drouet du CORELA (Conseil régional Pays de Loire) avait rendez-vous avec Daniel Pinier, maire de La Varenne, et Henri Siloret, président de l'association «Les Amis de la Queue de la Luce», sur les berges de la boire d'Anjou. Depuis le 10 octobre, les bénévoles de l'association La Queue de la Luce sont au travail avec le soutien de la commune de La Varenne. Tous ces hommes amoureux de la Loire sont arrivés avec leurs engins et leur matériel, ils veulent retrouver les paysages de leur enfance. Pour eux, l'important est que «l'eau puisse à nouveau faire son travail, et en fonction des marées répandre le sable. Il faut supprimer les pousses de saules et de peupliers qui forment des barrages naturels. Petit à petit, les boues se déposent et à partir de là, la végétation reprend, l'eau ne



De ce travail renaîtra une boire où l'on pourra à nouveau pêcher.

passer pratiquement plus. L'été il n'y a plus d'eau. Il faut tout nettoyer pour que l'eau puisse circuler librement sans obstacle.»

«Ce qu'on veut c'est que nos petits enfants puissent, comme nous, aller à la pêche aux poissons chats avant de se baigner dans une belle eau. On est sur un secteur natura 2000 et notre travail s'inscrit dans la restauration des boires»,

argumente encore les chasseurs. Tous ont des souvenirs de pêches extraordinaires ou de baignades à raconter. Le bois coupé est récupéré pour être brûlé par les bénévoles qui ont participé à ce travail de dévégétalisation. Les déchets seront broyés et récupérés pour l'entretien des espaces verts de la commune.

Courrier de l'Ouest, le 27 octobre 2009

## La Varenne

### Boire-Chapoin : le travail de dévégétation engagé

Jeudi dernier, Valérie Drouet, du conseil régional, est venue voir le travail de nettoyage commencé à la Boire-Chapoin.

Avant de commencer les travaux de dévégétation, elle a travaillé à une demande d'entretien de la végétation dans le lit et sur les berges des boires d'Anjou et de Chapoin auprès des Voies navigables de France. Elle était accompagnée de Daniel Pinier, maire et Henri Siloret, président de l'association les Amis de la queue de la Luce.

Le 8 octobre, l'autorisation, par la convention n° 8512090060, était reçue. Le 10 octobre, les Amis de la queue de la Luce ont commencé à dévégétaliser le lit de la boire de Chapoin. «Le bois retiré sera transformé en bois de chauffage et, pour le plus petit, en copeaux de bois, précise Daniel Pinier. L'objectif final est la restauration des boires dans les



Jeudi, Valérie Drouet, du conseil régional, était à la Boire-Chapoin.

années à venir.» L'idée est de recréer ainsi le courant naturel, pour que le nettoyage des boires se fasse naturellement par la suite.

Ouest-France, le 28 octobre 2009

Lundi 21 septembre 2009

## Presse Océan

### Regards croisés sur les prairies

**V**endredi 18 septembre, une centaine d'élus, techniciens, agriculteurs, membres d'associations, ont participé à une journée de rencontres et de réflexion autour du thème « Prairies et biodiversité ». Le Conservatoire régional des rives de la Loire et de ses affluents propose notamment « une assistance à maîtrise d'ouvrage auprès des élus locaux », résume Jean-Pierre Le Scornet, président du Corela. « Il met en relation les différents acteurs ». Cette journée fut



Le Corela et J-P Le Scornet (au centre) ont organisé cette journée.

l'occasion, à partir de regards croisés, de discuter des intérêts que présente la

prairie en termes de biodiversité, d'économie et de pérennisation. ■

## Les prairies et la biodiversité avec Le Coréla - Le Cellier

mardi 22 septembre 2009



Le Conservatoire Régional des rives de la Loire et de ses Affluents, (Coréla) a réuni une centaine de personnes vendredi dernier au Cellier pour son rendez-vous annuel dans un village ligérien.

Le thème abordé et étudié cette année en la salle Turne, était : Les Prairies et la biodiversité. Les actions menées par le Coréla ont un rôle de proximité auprès des élus locaux et des associations. **« Le Coréla n'est pas là pour imposer des idées, dit Nicole Le Nevez, secrétaire générale, mais pour favoriser la connaissance et les échanges de savoir et des techniques. » « Nous sommes des acteurs de terrain, c'est notre marque de fabrique »,** poursuit Jean-Pierre Le Scornet, président.

La biodiversité des paysages ligériens est importante ainsi que l'élevage. Les sujets s'inscrivent dans le développement durable. Les interventions se font sur le terrain concrètement et tout est revu et étudié, la flore, la faune et les hommes qui travaillent le long de la Loire.

Entre autres, au programme de cette journée de rencontre : l'évolution des prairies de la vallée de la Loire. Les prairies d'un point de vue phytosociologie sans oublier le point de vue agricole. Gilles Bourdu a accueilli le Coréla et a souligné la démarche qui s'inscrit dans la prise en compte de toutes ses thématiques.

Jeudi 24 septembre 2009

## L'écho d'Ancenis et du vignoble

### **Le Corela favorise des regards croisés sur la vallée de la Loire**

Vendredi 18 septembre, le Conservatoire régional des rives de la Loire et de ses affluents (Corela) organisait sa 12<sup>e</sup> journée de rencontres sur le thème "Prairies et biodiversité". Plus d'une centaine d'élus, techniciens, agriculteurs, membres d'association et particuliers participaient à cette journée d'échanges. Il est vrai que les prairies inondables de la vallée de la Loire ont un intérêt environnemental, économique et paysager.

« Cette journée de rencontres a pour objectif, à partir de regards croisés des différents acteurs rassemblés, de

discuter des intérêts qu'elles représentent en termes de biodiversité, d'économie et de pérennisation, explique Jean-Pierre Le Scornet, président du Corela. Notre conservatoire tient un rôle de proximité depuis 17 ans, en mettant en relation les différents acteurs. Il apporte aussi assistance à maîtrise d'ouvrage auprès des élus locaux. Aujourd'hui, de nombreux maires sont membres du Corela, ce qui augmente notre force de frappe ! »

Vendredi, l'île Neuve était bien entendu au cœur du sujet. D'ailleurs la journée s'est achevée par sa visite.



Jean-Pierre Le Scornet (au centre) et son équipe sont venus à la rencontre des élus locaux.